



RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2022/182

Conformément à l'EN 13501-1 (2018)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401

A la demande de : UDIREV
8, rue Nicolas Copernic – Z.I du Coudray
93604 Aulnay-Sous-Bois Cedex
FRANCE

Nom du produit : GENOVA

Description : Revêtement de sol textile (famille EN 1307)
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 15/06/2022

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.

Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi.

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages*

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au produit précité conformément aux modes opératoires donnés dans la norme NF EN 13501-1(2018).

2. Détails du produit classé**2.1. Norme produit**

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Moquette touffetée à velours 100% polyamide sur envers tissé feutre polyester (famille EN 1307).

Essai en pose collée sur support fibres-ciment classé A1_f ou A2_f de masse volumique (1800 ± 200) kg/m³ et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

Couche d'usure : 100% polyamide

Masse surfacique totale nominale : 1900 g/m²

Épaisseur totale : 9,2 mm

Épaisseur de velours utile: 5,7 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement**3.1. Rapports d'essai**

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Rapport de classement	Méthode d'essais
C.R.E.T.	UDIREV 8, rue Nicolas Copernic Z.I du Coudray 93604 Aulnay-Sous-Bois Cedex FRANCE	2013/088-1	EN ISO 9239-1

3.2. Résultats d'essais

Classes de réaction au feu des revêtements de sol textiles, classés sans essais supplémentaires :

Méthode d'essai EN ISO 11925-2	Le revêtement « GENOVA » répond aux exigences du tableau 2 de la norme EN 14041 (2004) et il est classé E _f sans essais supplémentaires (CWFT)
-----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultat
EN ISO 9239-1	GENOVA	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	≥ 4,5
			Production de fumées (% X min)	≤ 750

4. Classement et domaine d'application**4.1. Référence de classement**

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 (2018).

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
C _{fl}	-	s1

Classement : C_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

En pose collée sur support fibres-ciment A1_{fl} ou A2_{fl} de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 1900 g/m²
- Épaisseur totale nominale : 9,2 mm
- Épaisseur de velours utile nominale : 5,7 mm

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement accordé au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte du système 3 EVCP et du marquage CE sous couvert du règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 stipulant des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne n'exige aucun processus, aucun mode opératoire, ni aucune étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Par conséquent, le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME



Fin du rapport de classement